



Syndicat canadien de  
la fonction publique



# 32<sup>E</sup> CONGRÈS DU SCFP-QUÉBEC Le 11 mai 2021 De 13 h à 17 h

La dernière année a apporté son lot de défis. Chacune et chacun d'entre nous avons vécu des bouleversements plus ou moins importants dans nos milieux de travail, mais comme vous tous, le SCFP-Québec doit continuer à avancer. À la suite d'une décision du Conseil général, afin de servir nos membres dans les meilleures conditions possible et assurer nos obligations statutaires, nous tiendrons en 2021 un congrès virtuel et non conventionnel. Faisons preuve de résilience.

Participez en grand nombre, parce qu'ensemble nous sommes plus forts.

## PRÉAVIS

ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTIONS

LETTRES DE CRÉANCE  
Envoi par courriel

CAISSE DE DÉPANNAGE

ÉLECTIONS  
Tribune électorale

CAUCUS DES SECTEURS  
Caucus virtuel

FORMATION  
DES NOUVELLES PERSONNES  
DÉLÉGUÉES

### IMPORTANT

**Pour tout savoir sur le congrès**  
Nous vous invitons à mettre à jour les coordonnées de votre section locale pour recevoir toutes les informations par courriel.

Aucun envoi postal n'est prévu pour la tenue de cet événement. Nous joignons le formulaire pour mettre à jour vos coordonnées. Toutes les personnes participantes devront avoir une adresse courriel.

## AVIS DE CONVOCATION

Vous recevrez par courriel l'avis de convocation pour le 32<sup>e</sup> Congrès du SCFP-Québec dans la semaine du 1<sup>er</sup> février 2021. Nous vous invitons dès maintenant à réserver le 11 mai 2021 – de 13 h à 17 h, pour participer pleinement au congrès virtuel.

## ORDRE DU JOUR PRÉLIMINAIRE

Comme ce congrès sera virtuel, l'ordre du jour proposé sera le suivant :

1. Ouverture du 32<sup>e</sup> Congrès du SCFP-Québec
2. Adoption du mode de fonctionnement pour un Congrès virtuel
3. Adoption de la composition du Comité des lettres de créance
4. Rapport du Comité des lettres de créance
5. Nomination du président d'élections
6. Rapport du Président – Benoit Bouchard
  - Période de questions
7. Rapport du Secrétaire général – Patrick Gloutney
  - Rapport financier 2019-2020
  - Rapport des vérificateurs et vérificatrices 2019-2020
  - Période de questions
8. Rapport du Directeur québécois – Marc Ranger
  - Période de questions
9. Adoption du procès-verbal du 31<sup>e</sup> congrès du SCFP-Québec – mai 2019
10. Adoption du procès-verbal du congrès extraordinaire du SCFP-Québec – 18 février 2020
11. Élections (vote électronique)
  - Mises en candidature à la Présidence du SCFP-Québec
  - Mises en candidature au poste de Secrétariat général du SCFP-Québec
  - Annonce et mises en candidature pour les postes suivants :
    1. Vice-présidences au Bureau
    2. Directrices et Directeurs au Conseil général
  - Mises en candidature pour un poste de vérificateur – vérificatrice - mandat de 6 ans
12. Assermentation des nouvelles personnes élues
13. Clôture du 32<sup>e</sup> Congrès du SCFP-Québec

Le président soumet un discours de nature politique qui traite de l'orientation générale du SCFP-Québec. Le discours du président ne fait pas l'objet d'une ratification formelle par le congrès. Une copie du discours sera disponible en format électronique.

Le secrétaire général soumet au congrès un rapport portant sur le fonctionnement interne de l'organisation. Les principales décisions y sont rappelées. Les différentes activités sont aussi passées en revue. Le rapport du secrétaire général sera disponible en format électronique. Le *Rapport financier* et le *Rapport de vérification* seront aussi disponibles en format électronique. Ces rapports feront l'objet d'une ratification formelle.

Ces rapports seront disponibles en format électronique (2) deux semaines avant l'ouverture du congrès.

## **LETTRES DE CRÉANCE**

Vous recevrez vos lettres de créance par courriel dans la semaine du 1<sup>er</sup> février 2021. Pour que votre section locale puisse déléguer des membres au congrès, nous vous rappelons qu'elle doit être en règle avec le SCFP-Québec c'est-à-dire que, d'une part, elle doit y être affiliée et, d'autre part, elle doit avoir acquitté ses capitations du mois de janvier 2021 au SCFP National, avant le 11 avril 2021 (date limite pour vous inscrire). Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.

## **RÉSOLUTIONS ET AMENDEMENTS STATUTAIRES**

Comme ce congrès ne se tiendra pas dans sa forme habituelle, nous ne serons pas en mesure de recevoir vos résolutions et amendements statutaires et en débattre adéquatement. Comme vous le savez, vous pouvez informer le Secrétaire général en tout temps de vos préoccupations et de soumettre une résolution si nécessaire et celle-ci sera traitée dans les meilleurs délais par les membres du Bureau et du Conseil général.

## **CAISSE DE DÉPANNAGE**

Une section locale peut se prévaloir de la Caisse de dépannage pour lui permettre de participer au 32<sup>e</sup> Congrès. Les critères d'éligibilité vous seront transmis dans l'envoi prévu en février 2021.

## **ÉLECTIONS**

**Poste à la présidence**

**Poste au Secrétariat général**

**Poste de vérificateur – vérificatrice – mandat de 6 ans**

Comme nous tiendrons un congrès virtuel et non conventionnel, une période de mises en candidature sera annoncée lors de l'envoi au mois de février, pour le poste à la présidence, le poste au secrétariat général et le poste de vérificateur - vérificatrice. Dans le cas où il y aurait plus d'une personne candidate pour un poste, une tribune électorale sera prévue quelques jours avant l'ouverture du congrès le 11 mai 2021. Seules les personnes déléguées inscrites au congrès pourront assister à la tribune.

## **CAUCUS DES SECTEURS**

Vous recevrez un avis de convocation de votre secteur. Votre délégation au caucus de votre secteur est la même que celle prévue pour le Congrès du SCFP-Québec. Il n'y a aucun frais pour participer au caucus de votre secteur, mais vous devrez remplir le formulaire d'inscription à cet effet qui vous sera transmis lors de l'envoi de vos lettres de créance. Vous recevrez également toutes les informations concernant le mode de fonctionnement en caucus.

## **FORMATION DES NOUVELLES PERSONNES DÉLÉGUÉES**

Pour participer pleinement au 32<sup>e</sup> congrès virtuel, le Service de la formation du SCFP vous offrira une capsule vidéo pour vous expliquer le mode de fonctionnement en plénière tout particulièrement pour un congrès virtuel.

## **POUR TOUT SAVOIR SUR LE CONGRÈS**

Pour recevoir toutes les informations sur le prochain congrès, vos coordonnées doivent être à jour. Nous vous invitons à remplir le formulaire et le retourner par courriel à [jlehir@scfp.ca](mailto:jlehir@scfp.ca)

Toutes les personnes inscrites devront fournir une adresse courriel (autre que l'adresse générale de la section locale).